

<https://doi.org/10.62837/2025.8.244>

**AYGÜN QOCAYEVA RƏŞİD QIZI**  
*ADPU, Filologiya fakültəsi*  
*Xarici Dillərin tədrisi kafedrası, baş müəllim*  
[aygun.qocayeva31@mail.ru](mailto:aygun.qocayeva31@mail.ru)  
**ORCID ID:0000-0002-6776-473X**

## **FRANSIZ DİLİNDƏ TƏYİNİN İŞLƏNMƏ FORMALARI XÜLASƏ**

Məqalə cümlənin ikinci dərəcəli üzvü olan təyinə həsr edilmişdir. Təyin sifət, say, isim, feili sifət və bəzi əvəzliliklərlə, həmçinin ismi -sifət və feili -sifət tərkibləri ilə ifadə olunub necə? nə cür? nə qədər? hansı? suallarından birinə cavab verir. Təyin ikinci dərəcəli üzvlərin digərlərindən fərqli olaraq cümlədə atributiv əlaqələrin yaranmasına xidmət edir. Təyin tamamlıq və zərflikdən fərqli olaraq təkcə xəbər də deyil, digər cümlə üzvləri ilə də bağlı olur və əşya ilə bağlı olub onu izah edir. Əşya məzmunlu sözlər isə cümlənin bütün üzvləri vəzifəsində çıxış edə bilər. "Təyin ikinci dərəcəli üzv olub, isimlə, isimləşmiş sözlərlə ifadə olunan üzvləri müxtəlif cəhətdən (əlamət, keyfiyyət, kəmiyyət, material və s.) izah edir və ya onlara işarə edir. Bundan əlavə, təyin funksiyasını yerinə yetirən sözlər morfoloji formasından və kontekstual mənasından asılı olaraq müxtəlif sintaktik rollar daşıya bilər. Onlar dilin həm strukturunu, həm də ifadə imkanlarını zənginləşdirərək cümlə elementləri arasında məntiqi və semantik münasibətləri ifadə etmək üçün mühüm mexanizm rolunu oynayır. Qısa məqalədə təyinin ikinci dərəcəli cümlə üzvlərinin fərqləndirici növü kimi qrammatik mahiyyəti, morfoloji ifadəsi və sintaktik rolu araşdırılır, onun cümlədə daxilində atributiv və təsvir əlaqələrinin ötürülməsindəki rolu vurğulanır

**Açar sözlər:** *təyin, əlamət, keyfiyyət, ismi qrup, kəmiyyət, təsnifat.*

## **FORMS OF THE ADJECTIVE IN FRENCH**

**Aygun Qocayeva Rashid**

### **SUMMARY**

The article is devoted to the designation, which is a secondary member of the sentence. It is expressed by adjective, number, noun, verb, adjective, and some pronouns, as well as noun, adjective, and verb-adjective compounds. The designation serves to create attributive relations in the sentence, unlike the others of the secondary members. In contrast to completeness and adverbial, adverb is related not only to news, but also to other sentence members, and it is related to the object and explains it. Object words can act as all members of the sentence. "The designation is

a secondary member, it explains or points to the members expressed by nouns and nominal words in various ways (sign, quality, quantity, material, etc.)". In addition, words that perform the function of adverbs can have different syntactic roles depending on their morphological form and contextual meaning. They enrich both the structure and expressive capabilities of the language, playing the role of an important mechanism for expressing logical and semantic relations between sentence elements. In short, the article examines the grammatical essence, morphological expression and syntactic role of adverbs as a distinctive type of secondary sentence members, emphasizing their role in transmitting attributive and descriptive relations within a sentence

**Key words:** *definition, sign, quality, nominal group, quantity, classification.*

## **ФОРМЫ ПРИЛАГАТЕЛЬНОГО ВО ФРАНЦУЗСКОМ ЯЗЫКЕ**

**Айгюн Годжаева Рашид**

### **РЕЗЮМЕ**

Статья посвящена обозначению, которое является второстепенным членом предложения. Оно выражается прилагательным, числом, существительным, глаголом, прилагательным и некоторыми местоимениями, а также существительным, прилагательным и глагольно-прилагательными соединениями. Обозначение служит для создания атрибутивных отношений в предложении, в отличие от остальных второстепенных членов. В отличие от полноты и наречия наречие связано не только с известием, но и с другими членами предложения, оно связано с предметом и объясняет его. Слова-объекты могут выступать в роли всех членов предложения. «Обозначение является второстепенным членом, оно поясняет или указывает на члены, выраженные существительными и именными словами различными способами (знаком, качеством, количеством, материалом и т. Кроме того, слова, выполняющие функцию наречий, могут играть различную синтаксическую роль в зависимости от их морфологической формы и контекстного значения. Они обогащают как структуру, так и выразительные возможности языка, играя роль важного механизма выражения логических и семантических отношений между элементами предложения. Вкратце, в статье рассматриваются грамматическая сущность, морфологическое выражение и синтаксическая роль наречий как особого типа второстепенных членов предложения, подчёркивая их роль в передаче атрибутивных и описательных отношений внутри предложения.

**Ключевые слова:** *определение, признак, качество, номинальная группа, количество, классификация.*

## FORMES D'UTILISATION DE L'ADJECTIF EN FRANÇAIS INTRODUCTION

L'attribut est une fonction syntaxique assumée par les constituants de la forme changeante à travers les verbes attributifs. Ces verbes établissent une relation prédicative soit entre le sujet et le deuxième constituant de la conjugaison des verbes, appelé attribut sujet, soit entre le complément d'objet direct et le troisième constituant du SV, appelé attribut complément d'objet. Ainsi, l'attribut est inclus dans une triple relation avec le sujet ou CO et le verbe. C'est le constituant principal de SV, qui ne peut être supprimé sans rendre la phrase agrammaticale ou en changer le sens : c'est en réalité un prédicat et fournit l'information de base de la phrase. Un attribut peut prendre de nombreuses formes différentes, qui peuvent être regroupées en deux ensembles principaux : l'adjectif et ses équivalents et le nom et ses équivalents. Un attribut peut prendre de nombreuses formes différentes, qui peuvent être regroupées en deux ensembles principaux : l'adjectif et ses équivalents et le nom et ses équivalents.

**Sémantiquement, l'attribut sert à caractériser le référent du sujet ou de l'objet.** Le type de caractéristique varie selon la catégorie conditionnelle désignée par l'attribut : elle peut **qualifier, quantifier, classer ou définir**. Contrairement aux idées reçues, un attribut n'est pas nécessairement lié à son sujet ou objet et ne peut en exprimer qu'une seule propriété : la relation d'identité entre l'attribut et son sujet ou objet, il ne s'agit donc pas seulement d'un cas limite. Ils sont liés les uns aux autres.

Un attribut participe à un prédicat et, dans la grammaire traditionnelle, indique la « manière d'être » du sujet ou de l'objet. Cette définition est trop restrictive ; Au niveau sémantique, la classe d'attribut caractérise sa relation au sujet/objet :

-**Si c'est un adjectif** : on l'appelle la caractéristique de la relation (si ce n'est pas une copule vide pour être un verbe, cela devient modal) par exemple : *Il est grand/Il a l'air grand.*

-**S'il y a un nom**, la relation est dite d'égalité ou d'équivalence référentielleil s'appelle une relation, puisque seul le verbe être exprime une véritable relation d'égalité.

Au niveau syntaxique, définir un attribut, ou du moins le distinguer d'un complément, peut être source de difficultés. Nous verrons plus tard les règles de vérification (substitution, déplacement, suppression, accord) qui nous permettent de le faire, mais nous pouvons ici mettre en évidence les verbes qui l'introduisent. Les grammaires traditionnelles parlent de verbes « d'état », ce qui ne donne qu'une vision partielle de leur signification. Pour l'attribut du sujet, deux catégories sont à distinguer :

- **Verbes copules :**

C'est là que l'on peut encore distinguer le verbe être (ici une copule vide qui ne sert qu'à indiquer la relation sujet/attribut) du paradigme limité des verbes (être, rester, apparaître, etc.) dits "d'état", copules complètes.

Ces verbes doivent être formés avec a.s., car leur suppression rendrait la phrase agrammaticale ou conduirait à une interprétation différente (nous restons/nous restons étudiants). Si leur attribut est un adjectif, un nom indéterminé ou un élément équivalent, il se prononce **le** (*le professeur est devenu/il est devenu*)

**- Verbes à extension attributive :**

Verbes transitifs ou intransitifs qui apparaissent occasionnellement dans les constructions attributives (*il est rentré ivre = il était ivre*).

Les constructions n'acceptent pas de pronominalisation de l'a.s. en *le* (*il est rentré*

*ivre ≠ il l'est rentré*)

La phrase négative correspondante est sémantiquement a.s. (*Il n'est pas rentré ivre = il est rentré, mais sobre*).

L'attribut CO fonctionne avec le paradigme verbal comparatif : un grand nombre de verbes transitifs sans complément propositionnel. Verbes :

**-De jugement, d'appréciation (juger, trouver, estimer...)**

**-Indiquant un changement d'état (rendre, laisser, faire...)**

**-Conférant titre ou dénomination (proclamer, nommer, élire...)**

Verbes de possession ou de perception (le seul verbe à prendre l'attribut de CO comme proposition subordonnée relative). La construction attributive possessive caractérise généralement la propriété d'une partie d'un objet (*Les maisons alsaciennes ont des toits en pente*).

Cette grande variété de verbes nous amène à la problématisation de notre question, c'est-à-dire comment définir, classer et intégrer l'attribut dans la syntaxe de la phrase : L'attribut est-il donc un élément lié à son sujet ou est-il plus directement lié au verbe qui l'introduit ? Qu'apporte l'attribut dans la phrase, dans le texte ? Sa relation tripartite sujet/objet et verbe conduit également à définir et caractériser le statut, et à confondre le sujet/objet référent avec la situation. Pour ce faire, nous identifierons les occurrences du texte, en les classant principalement selon la relation attributive au sujet ou à l'objet ; puis au sein de cette distinction nous classerons les attributs selon leurs formes. On retiendra ensuite d'attribuer cette forme au verbe qui l'introduit, ce qui clarifiera la relation sémantique entre l'attribut et son référent

**L'attribut du sujet.** Deuxième constituant du groupe verbal, il occupe la même position structurale qu'un COD et forme un groupe cohérent et solidaire avec le verbe introducteur. Comme COD, il se place régulièrement après le verbe dans la phrase canonique et peut se prononcer avec *le* ou *le par* *en* partitif. Mais contrairement à COD, un attribut peut toujours être un adjectif ou un nom qui peut fonctionner avec un adjectif. La comparaison devrait s'arrêter là : l'a.s. Il a surtout

souvent un rapport prédicatif marqué par l'accord avec le sujet .Cependant, il est difficile d'agir lorsqu'il s'agit d'un nom, mais plus facile lorsqu'il s'agit d'un adjectif. Lorsqu'il s'agit d'un adjectif, il s'accorde avec le sujet en nombre et en genre ; moins souvent en nombre et rarement en cas de nom généré . Les constructions attributives, contrairement aux constructions avec COD, ne supportent jamais la passivation

**L'adjectif:** La forme prototypique de l'a.s. est l'adjectif , qui s'accorde avec le sujet, se pronominalise par la forme invariable le, est représenté par la proforme tel dans les constructions comparatives et consécutives En dehors de l'adjectif, d'autres catégories peuvent également jouer le rôle d'a.s.:

- 1) **Un participe adjectivé** ex: *il est entreprenant/désespéré*
- 2) **Un groupe prépositionnel** ex: *il est de bonne humeur*
- 3) **Un adverbe** par ex: *il est ainsi*
- 4) **Un nom sans déterminant** Il se réfère alors non pas aux individus, mais à la propriété, au statut, à la fonction (*il est ingénieur*) dans leur définition.
- 5) **Un groupe nominal** ex: *Il est un voisin agréable*
- 6) **Un pronom** ex: *il est lui, je suis moi. Ils sont plusieurs*
- 7) **Une relative substantive** ex: *il n'est pas celui que l'on croyait*
- 8) **Une construction infinitive** ex: *Souffler n'est jouer*
- 9) **Une circonstancielle temporelle ou hypothétique** plus familièrement ex: *l'inflation est la perte de valeur de l'argent*

#### **L'attribut du complément d'objet**

C'est le troisième constituant du groupe verbal, après le verbe et le GN directement contrôlé par le verbe. Double propriété :

-**Ce n'est pas un constituant interne du GN postverbal** (≠épithète adjectif) inclus dans la pronominalisation de l'ensemble GN (*il a trouvé cette explication étrange = il l'a trouvée étrange*). Il ne peut pas être pronominalisé ou supprimé -a.s a la même relation que CO. avec le sujet. Le double CO/attribut de CO fonctionne comme une proposition réduite et exprimable (*Il a trouvé ton projet irréaliste/ Ton projet est irréaliste*)

Le plus souvent il est immédiatement adressé au CO, si ce dernier n'est pas représenté par un pronom personnel (*La passion les rend travailleurs*).

Mêmes règles d'accord que pour l'a.s.

- 1/**adjectif/participe adjectivé** (*je juge ces mesures insuffisantes/dépassées*)
- 2/**groupe prépositionnel** (*je l'ai trouvé en paix*)
- 3/**proposition subordonnée relative** (*je le vois qui attend*).
- 4/**nom** avec ou sans déterminant (*on l'a nommé président*)
- 5/**pronom** (*je le considère comme celui qu'il nous faut*)

#### **III/Frontières de la relation attributive**

Un certain nombre de constructions posent problème. Élément formé par une copule mais non de nature adjectivale ou nominale, imprononçable le, et désignant des lieux concrets ou abstraits de diverses natures plutôt que des propriétés ou des états. (Il est dans la voiture/Le rendez-vous est à trois heures/ Mon voisin est de Paris/ Ce vase est en bronze...)

**Le verbe être fonctionne ici comme un verbe de lieu ou d'être** ; ou encore pour appuyer une expression verbale prépositionnelle. Ce sont des usages qui ne peuvent pas être inclus dans les constructions attributives du sujet. De même, les constructions indirectes peuvent conduire à des questions interrogatives. La préposition sert ici de moyen d'établir le verbe; de plus, COD est ici un préfixe du verbe, ce qui provoque une certaine confusion. Nous sommes bien dans une existence relationnelle attributive. Lors d'une identité attribuée sans l'intermédiaire d'un verbe, il s'agit bien d'une relation attributive où l'on a effectué l'ellipse de la copule, ce qui arrive particulièrement dans les phrases exclamatives ou interrogatives où l'attribut est antéposé. Cependant, tous les grammairiens ne s'accordent pas sur le fait que l'absence d'un verbe viole la triple relation grammaticale sujet/objet/verbe/attribut, rapprochant ainsi ces constructions du déterminisme. Pensez aux règles de prononciation pour distinguer le participe verbal et l'adjectif en lecture.

**Conclusion:** Selon la lecture et la fréquence des formes d'attributs et des types de verbes, on peut ici souligner un certain aspect du texte ou la volonté de l'auteur selon la quantité et la qualité des attributs : la définition de l'élément, la caractérisation du personnage, le statut du groupe, la détermination de la relation... Bref, de notre classification des événements déduisons la justification stylistique de ces usages.

### **Bibliographie**

1. Riegel M., L'adjectif attribut, Paris, PUF, 1985
2. PELAT J.-C., e.a., Grammaire méthodique du français, éd. PUF, Paris, 1994
3. GOBBE R., TORDOIR M., Grammaire française (6e éd.), éd. Plantyn, Bruxelles, 1984
4. GREVISSE M., GOOSSE A., Nouvelle grammaire française (3e éd.), éd. de Boeck Ducleot, Louvain-La-Neuve, 1995
5. GREVISSE M., GOOSSE A., Le Bon Usage (14e éd.), éd. de Boeck, Bruxelles, 2007
6. JULOT J.-J., Le français correct pour les nuls, éd. First, Paris, 2004

**Rəyçi:** filologiya üzrə fəlsəfə doktoru,  
professor **Çəmən Babaxanova** tərəfindən  
çapa tövsiyə olunmuşdur.